LE MOUVEMENT CONTRE LE DISCOURS DE HAINE, C'EST QUOI ?

C'est une campagne menée par le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe pour combattre le discours de haine sous toutes ses formes, y compris le cyberharcèlement, en mobilisant les jeunes pour lutter contre le discours de haine et défendre les droits de l'homme, en ligne et hors ligne.

OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE

- Réduire les seuils de tolérance vis-à-vis du discours de haine ;
- Promouvoir la formation aux médias et à l'internet et la participation des jeunes à la gouvernance démocratique de l'internet ;
- Transformer les observateurs passifs du discours de haine en défenseurs des droits de l'homme ;
- Prévenir et combattre le discours de haine via l'éducation aux droits de l'homme ;
- Sensibiliser aux risques que comporte le discours pour la démocratie et le bien-être des jeunes ;
- Concevoir et diffuser des outils et mécanismes de signalement du discours de haine, en particulier, au niveau national ;
- Mobiliser les partenaires nationaux et européens pour prévenir et combattre le discours de haine et l'intolérance, en ligne et hors ligne.

Le Mouvement contre le discours haine a recours aux divers outils disponibles au sein du Service jeunesse du Conseil de l'Europe, notamment les Centres européens de la jeunesse de Budapest et de Strasbourg, le Fonds européen pour la jeunesse et le Programme intergouvernemental de coopération. Il est en lien avec d'autres programmes jeunesse en cours dans le domaine de la citoyenneté et des droits de l'homme, par exemple, le projet ENTER ! sur l'accès aux droits sociaux, le *Plan d'action pour les jeunes Roms* et les activités en faveur du dialogue interculturel, de la consolidation de la paix et de sociétés inclusives.

La campagne contribue à la mise en œuvre du « Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme » et du « Plan d'action pour la construction de sociétés inclusives » ; par ailleurs, elle vient appuyer sa stratégie sur la gouvernance de l'internet qui prône un environnement en ligne ouvert, inclusif et sûr.

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA CAMPAGNE

1. La campagne a été orchestrée par des jeunes et des organisations de jeunesse du Conseil consultatif pour la jeunesse du Conseil de l'Europe.
2. Tous les jeunes de plus de 13 ans peuvent participer à la campagne en ligne à l'adresse suivante : www.nohatespeechmovement.org
3. La campagne est décentralisée au profit des Etats membres du Conseil de l'Europe.
4. Des campagnes nationales sont mises en œuvre dans plus de 40 pays en Europe et ailleurs.

Lancée en 2013, la campagne sera menée jusqu'à la fin de 2017 dans le cadre du « Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme ».

COMMENT PARTICIPER ?

REJOIGNEZ VOTRE CAMPAGNE NATIONALE

Les activités nationales et régionales sont organisées par les comités de campagne nationaux, les militants et les partenaires. En consultant leurs sites web, les pages Facebook et le blog Campagne en action, vous pourrez découvrir ce qui se passe près de chez vous.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

- **Campagnes nationales** : www.mouvementcontrelahaine.org/ncc
- **Internet** : www.mouvementcontrelahaine.org
- **Facebook** : www.facebook.com/nohatespeech
- **Twitter** : https://twitter.com/nohate_speech #nonalahaine
- **Youtube** : www.youtube.com/nohatespeechmovement
- **Flickr** : www.flickr.com/nohatespeechmovement
- **Contact** : youth.nohatespeech@coe.int

NON À LA HAINE
MOUVEMENT CONTRE LE DISCOURS DE HAINE

PREMS 148716

UN PROJET DU SERVICE JEUNESSE DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ DÉMOCRATIQUE ET DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL DE L'EUROPE

Youth – Jeunesse

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

MOUVEMENT CONTRE LE DISCOURS DE HAINE

NON À LA HAINE

Les jeunes pour les droits de l'homme en ligne

www.mouvementcontrelahaine.org

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

NON À LA HAINE
MOUVEMENT CONTRE LE DISCOURS DE HAINE

LE MOUVEMENT CONTRE LE DISCOURS DE HAINE EST NÉCESSAIRE. POURQUOI ?

En ligne, les droits de l'homme sont régulièrement ignorés ou bafoués. Le discours de haine en ligne en particulier est aujourd'hui l'une des formes les plus répandues d'atteinte aux droits de l'homme, entraînant des conséquences très graves, parfois tragiques. Il ébranle les fondements universels des droits de l'homme, la dignité et la démocratie et peut être lié à des crimes de haine. Les cibles du discours de haine sont, dans certains cas, dans une souffrance psychologique et physique qui les conduit au suicide.

Le discours de haine n'est pas un enjeu nouveau des droits de l'homme ; le discours de haine en ligne a toutefois conféré une nouvelle dimension au problème, parce qu'il ne connaît pas de répit et qu'il est difficile à contrôler, mesurer et prévenir.

FAITS ET CHIFFRES

DANS UNE ENQUÊTE EN LIGNE RÉALISÉE PAR LE SERVICE JEUNESSE DU CONSEIL DE L'EUROPE EN 2015 :

- **83 % DES PERSONNES INTERROGÉES ONT DÉCLARÉ ÊTRE TOMBÉES SUR DES DISCOURS DE HAINE EN LIGNE.**
- **LES QUATRE GROUPES CIBLES DES DISCOURS DE HAINE EN LIGNE LES PLUS FRÉQUEMMENT MENTIONNÉS ÉTAIENT LES JEUNES LGBT, LES MUSULMANS, LES MIGRANTS ET LES FEMMES.**

IL FAUT AGIR !

Le discours de haine, c'est quoi ?

- Selon la définition qu'en donne le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, le discours de haine s'entend de « toutes les formes d'expression qui propagent, incitent à, promeuvent ou justifient la haine raciale, la xénophobie, l'antisémitisme ou d'autres formes de haine fondées sur l'intolérance ».
- Les femmes, les personnes LGBT, les Roms, les musulmans, les juifs, les minorités, les migrants et les personnes d'origine migrante sont fréquemment la cible de discours de haine.
- Cela étant, le discours de haine peut être dirigé contre n'importe qui, n'importe quel groupe ou personne, pour n'importe quelle raison.

L'internet doit être reconquis comme un espace mondial sûr de créativité, de communication et de participation par tous et pour tous, en particulier, par et pour ceux qui l'utilisent le plus, les jeunes.

COMMENT FONCTIONNE LA CAMPAGNE ?

ÉVÉNEMENTS HORS LIGNE

Activités pédagogiques, conférences, manifestations et camps de jeunesse, animations de rues et festivals en Europe, au Canada, au Mexique et au Maroc.

OUTILS EN LIGNE

- **LA PLATE-FORME DE LA CAMPAGNE EN LIGNE**
  www.mouvementcontrelahaine.org/ est un espace ouvert où les jeunes de tous âges peuvent témoigner de leur expérience personnelle du discours de haine en envoyant des vidéos amateurs et des photos. Les utilisateurs de la Plateforme peuvent s'abonner au bulletin d'information et découvrir comment prendre part à la campagne.
- **L'OBSERVATOIRE DU DISCOURS DE HAINE**
  www.mouvementcontrelahaine.org/observatoire permet aux utilisateurs de pointer des contenus haineux sur internet. Les utilisateurs peuvent taguer et commenter les messages postés. Le site propose également des contre discours et des informations sur les mécanismes nationaux de signalement des discours de haine.
- **LE BLOG CAMPAGNE EN ACTION**
  www.nohatespeechmovement.org/fr/ permet aux utilisateurs de télécharger des informations et de partager des activités aux plans national et européen. Il présente une vue d'ensemble des actions des militants et partenaires du Mouvement contre le discours de haine.
- **LE SITE DE COORDINATION DE LA CAMPAGNE**
  www.coe.int/campagnejeunesse propose des matériels de campagne et des informations à l'intention de coordinateurs nationaux, des partenaires européens et des organisateurs d'activités de campagne.
- **LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA CAMPAGNE** est publié tous les mois et envoyé à plus de 5 000 abonnés. Les personnes intéressées peuvent s'abonner en ligne.
- A noter par ailleurs, toute **UNE SÉRIE DE MANUELS ET DE RESSOURCES** d'éducation aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe disponibles sur le site **www.coe.int/compass**: Connexions, (manuel produit spécifiquement pour la campagne), Repères, Repères juniors et le kit pédagogique Tous différents – Tous égaux.

CONNEXIONS

Connexions – **www.mouvementcontrelahaine.org/connexions** – est un manuel destiné à aider les enseignants et les éducateurs à aborder le discours de haine en ligne avec les jeunes dans le cadre de l'éducation aux droits de l'homme. Le manuel, d'abord publié en anglais et en français est traduit à ce jour en 13 autres langues par des partenaires nationaux; d'autres traductions sont en préparation. A noter l'organisation au niveau national et régional de stages de formation basés sur le manuel et destinés aux enseignants et animateurs de l'éducation non formelle afin de développer leurs compétences pour aborder les priorités de la campagne.

JOURNÉES D'ACTION

Les journées d'action mobilisent les partenaires nationaux et européens pour mener des activités – en ligne et hors ligne – sur des formes ou des cibles spécifiques du discours de haine. Un programme est établi avec les militants en ligne, en coopération avec les coordinateurs de la campagne nationale et les partenaires européens.

JOURNÉES PRÉVUES EN 2016-2017

2e MARDI DE FÉVRIER	Journée mondiale d'action pour un internet plus sûr
8 MARS	Journée européenne d'action contre le discours de haine sexiste
20 JUIN	Journée d'action européenne en soutien des réfugiés et des demandeurs d'asile
22 JUILLET	Journée d'action européenne en solidarité avec les victimes de crimes de haine
21 SEPTEMBRE	Journée d'action européenne contre l'islamophobie et l'intolérance religieuse
9 NOVEMBRE	Journée d'action européenne contre le discours de haine antisémite
10 DÉCEMBRE	Journée internationale des droits de l'homme

ACTIVITÉS À VENIR

Le programme d'activités de la campagne européenne évolue pour répondre aux besoins et aux propositions des partenaires et des campagnes nationales. Pour des informations actualisées, veuillez visiter le site web: **www.coe.int/youthcampaign**

Priorités pour 2016-2017

- Tolérance zéro envers le discours de haine;
- Reconnaître le discours de haine comme une atteinte aux droits de l'homme;
- Inclure le discours de haine dans les programmes d'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté;
- Mobiliser et coordonner les actions avec les services répressifs et les instances nationales de contrôle du discours de haine;
- Faire du 22 juillet la Journée européenne des victimes de crimes de haine;
- Porter une attention particulière au discours de haine visant les réfugiés et les demandeurs d'asile, au discours de haine sexiste et au discours de haine antisémite;
- Mettre au point des «contrerécits» dans la lutte contre le discours de haine;
- Renforcer la coopération régionale en faveur des campagnes nationales;
- Soutenir la mise en œuvre des textes pertinents du Conseil de l'Europe, en particulier, le *Guide des droits de l'homme pour les utilisateurs d'internet*, la recommandation générale de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) sur le discours de haine et le Protocole additionnel à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité.

2016

- Séminaire sur le discours de haine sexiste
- Stages régionaux de formation au manuel *Connexions* pour formateurs et animateurs
- Sessions d'études dans les Centres européens de la jeunesse
- Activités liées à la Bibliothèque vivante dans les États membres
- Stages de formation pour nouveaux militants et coordinateurs nationaux de campagnes
- Réunion de coordinateurs nationaux et militants en ligne
- Participation à la manifestation jeunesse européenne
- Réunion des projets pilotes soutenus par le Fonds européen pour la jeunesse
- Séminaire sur la réponse des travailleurs de jeunesse au discours de haine antisémite via l'éducation aux droits de l'homme

2017

- Stages régionaux de formation au manuel *Connexions*
- Sessions d'études dans les Centres européens de la jeunesse
- Forum des organisateurs de la Bibliothèque vivante
- Séminaire sur le rôle des services répressifs dans la lutte contre le discours de haine
- Séminaire sur la lutte contre la ségrégation et traitement des causes profondes de la radicalisation et de l'extrémisme violent
- Réunion des coordinateurs nationaux et militants
- Participation aux forums sur la gouvernance de l'internet
- Séminaire d'évaluation de la campagne
- *(D'autres manifestations peuvent être ajoutées.)*

QUI PARTICIPE ?

JEUNES

Les jeunes de plus de 13 ans et toutes les organisations de jeunesse sont invités à rejoindre la campagne et à entreprendre des actions à titre individuel ou collectif. La campagne a été lancée par des responsables de jeunesse du Conseil consultatif, structure de «cogestion» unique en son genre du Conseil de l'Europe au sein de laquelle les jeunes et les représentants gouvernementaux décident ensemble des programmes, politiques et priorités de jeunesse du Conseil de l'Europe. C'est désormais cette structure qui guide, soutient et contrôle la mise en œuvre de la campagne.

FONDS EUROPÉEN POUR LA JEUNESSE

Depuis 2012, des ONG de jeunesse ont mené dans quelque 30 États membres du Conseil de l'Europe plus d'une centaine d'activités contribuant au Mouvement contre le discours de haine, manifestations de sensibilisation, lancement d'événements, projets de recherche juridique, ce, grâce au soutien du Fonds européen pour la jeunesse. Veuillez consulter *«The European Youth Foundation and the No Hate Speech Movement»* pour trouver des exemples de ces activités.
Priorité est donnée aux projets pilotes et aux bonnes pratiques élargissant l'audience cible de la campagne pour inclure par exemple enfants, parents et autres adultes; les demandes pour les projets pilotes se font impérativement 3 mois avant le début de l'activité: **http://eyf.coe.int**

CAMPAGNES NATIONALES

Elles sont mises en œuvre avec la participation de représentants non gouvernementaux et gouvernementaux du secteur de la jeunesse, d'organisations et partenaires, grâce aux comités nationaux de campagne ou des groupes de soutien nationaux. Les campagnes nationales sont adaptées aux contextes nationaux et linguistiques.

PARTENAIRES

La campagne est liée à d'autres initiatives et projets sur le discours de haine et les atteintes aux droits de l'homme en ligne, y compris ceux d'autres organisations internationales. Plus de 60 partenaires européens, pour la plupart des ONG, ont approuvé et rejoint la campagne. Pour devenir partenaire officiel: **www.mouvementcontrelahaine.org**
L'**Association européenne des Cartes jeunes,** le **Forum européen de la jeunesse,** l'**Agence européenne pour l'information et le conseil des jeunes** et le **Centre européen Wergeland** comptent parmi les premiers partenaires.
Les programmes de subventions de l'Espace économique européen (EEE) et de la Norvège ont régulièrement apporté un appui stratégique à la campagne, en particulier dans les pays couverts par le programme de subventions des ONG: **www.eeagrants.org**

L'ALLIANCE PARLEMENTAIRE CONTRE LA HAINE

L'Alliance parlementaire contre la haine – **www.assembly.coe.int/nohatealliance** – rassemble des membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe qui se sont engagés à prendre une position, ferme et proactive, contre le racisme, la haine et l'intolérance. L'Alliance a été créée en janvier 2015 suite à la Résolution 1967 (2014) de l'Assemblée parlementaire *Une stratégie pour la prévention du racisme et de l'intolérance en Europe*. L'Alliance est ouverte aux membres de l'Assemblée et aux membres des délégations auprès du Conseil de l'Europe dotées du statut d'observateur et de «partenaire pour la démocratie».